

13.03.2018 - 11:50 Uhr

Toujours attachés, même à l'arrière



Bern (ots) -

Bien que les contrôles visuels signalent des résultats rassurants, le TCS relève, depuis quelques années, une diminution de l'attention lorsqu'il s'agit de boucler sa ceinture en voiture, surtout de la part des passagers à l'arrière, en particulier en agglomération.

En cas d'accident, il est bien connu que les ceintures de sécurité, ainsi que les airbags, font partie des mécanismes de protection des occupants du véhicule parmi les plus importants. Les ceintures évitent notamment d'être projetés vers l'avant, contre le volant, le tableau de bord ou les sièges avant, limitent les chocs latéraux contre la carrosserie et réduisent fortement le risque d'être catapultés à l'extérieur de l'habitacle.

La simulation d'un accident démontre l'efficacité des ceintures La simulation, organisée aujourd'hui, démontre que les personnes attachées ne subissent pas de dommages lors d'un impact à environ 50 km/h, puisque le prétensionneur de la ceinture absorbe l'énergie cinétique et les garde fixées aux sièges. Le sort de ceux qui ne sont pas protégés par les ceintures est bien différent : ils sont projetés en avant par inertie et, avec l'énergie cinétique déterminée par la vitesse, vont taper contre le pare-brise.

Diminution des accidents

Grâce à l'introduction du port obligatoire des ceintures en 1971, aux améliorations apportées aux infrastructures routières, à la diminution des limites de vitesse, des taux d'alcoolémie et aux évolutions technologiques en matière de sécurité active et passive, il s'est avéré possible de réduire de 90% le nombre de victimes d'accidents de la circulation des véhicules légers jusqu'à 3,5 tonnes.

Il ne faut pas baisser la garde

Même si ces résultats peuvent faire croire que l'automatisme de boucler sa ceinture est bien ancré dans le quotidien, la réalité réserve toujours des surprises peu flatteuses. Les ceintures sont négligées pour parcourir quelques centaines de mètres en agglomération ; elles ne sont pas utilisées si l'on doit monter ou descendre fréquemment du véhicule. Il y a encore une bonne partie des passagers arrière qui ne les utilisent absolument pas. Les statistiques publiées dans ce domaine sont des estimations, certainement non exhaustives, mais qui mettent en évidence des différences régionales qui permettent d'affirmer que relâcher les campagnes de prévention n'est pas la bonne route à suivre.

Les habitants du Tessin, des automobilistes parfois négligents Le Tessin accuse un léger retard par rapport au

reste de la Suisse. Les statistiques publiées par le BPA montrent que seul 84% des conducteurs contrôlés par la police portent leur ceinture, contre 94% pour les Suisses allemands et 88% pour les Romands. Le TCS rappelle que si vous voyagez sans avoir mis votre ceinture, vous risquez, en cas d'accident, de sérieux dommages corporels, voire le décès, ainsi qu'une sanction pécuniaire étant donné le caractère obligatoire du port des ceintures conformément à l'art. 3° cpv. 1 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation (ONC).

L'engagement du TCS pour la sécurité routière Cette simulation sera elle aussi filmée et s'inscrira dans le cadre d'autres crash-tests, organisés par le TCS, sur des thèmes liés à la sécurité routière, tous documentés dans des vidéos didactiques qui sont à disposition des utilisateurs de la route. Rappelez-vous : "cliquez" avant de partir !

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100813323> abgerufen werden.